

Un gros joufflu se lève, (*un ex-buvetier en deuil de sa défunte licence*).

Il me semble, dit-il, que le commerce des liqueurs... amène beaucoup d'argent dans les villes et....les villages....et que....

La preuve ? ! Crie un commerçant.

La preuve ? ! Crie un gérant de banque.

La preuve reprend un troisième, c'est que PARTOUT ! qu'on le remarque... *partout où l'on établit la prohibition les commerçants et les banques, en très peu de temps, (souvent dès la première année) doublent leurs affaires, et qu'il n'est bientôt plus question de familles dans la misère et au crochet de la charité publique.*

Je ferai quelques remarques, dit un ouvrier, si on me le permet :

Ceux qui travaillent péniblement dans les usines, etc., etc.... Ceux dont l'estomac est paresseux....est-ce que réellement un peu d'alcool, un peu de boisson, pris modérément, ne peut pas leur faire beaucoup de bien ?

Non, répond carrément un médecin expérimenté, la boisson ne donne pas de forces, elle les détruit au contraire, insensiblement mais.....sûrement.

De plus.....un travailleur qui fait ainsi un usage de boisson, qu'on appelle *modéré*, sera presque fatalement voué, dans un avenir plus au moins éloigné, au *délabrement* de l'estomac, aux maladies du foie, et des rognons, au rhumatisme et à la paralysie.

Permis d'imprimer,

† F. X. Ev : des Trois-Rivières.